	Quiz Connaissances de la réunions ORAC	085 V 07/2019
---	--	---------------

REPNSES

- Réponse : a, b et c**
Après la chirurgie, dans plus de 90% des cas, les patients ne ressentent plus de douleur. En accord avec le chirurgien, la personne opérée d'une prothèse peut pratiquer une activité physique adaptée et reprendre son activité professionnelle.
- Réponse : a**
Avant d'être opéré, il est conseillé de pratiquer les exercices physiques montrés durant la réunion. Un apprentissage de l'utilisation des cannes anglaises avant la chirurgie vous facilitera leur utilisation une fois opéré.
La rééducation est faite par un kinésithérapeute libéral dans les jours qui suivent le retour à la maison. La marche et la pratique pluriquotidienne des exercices montrés en réunion faciliteront votre récupération.
- Réponses : b**
Afin d'écartier tout risque de chute, il est conseillé d'adapter son environnement (les tapis au sol augmentent le risque de chute).
Avant votre hospitalisation, vous pouvez dès à présent contacter un kinésithérapeute et un infirmier libéral afin de coordonner les soins. Il vous incombent de prévenir votre médecin traitant de votre retour à domicile, il est une personne ressource dans le suivi de votre intervention.
La clinique n'est pas habitée à vous fournir le traitement de sortie même s'il s'agit d'un départ d'un week-end. Il faut anticiper votre retour et faire en sorte d'avoir votre traitement.
- Réponse : b et c**
Tout le membre opéré ne doit présenter aucune lésion, bouton infecté ou plaie le jour de l'intervention. Si cela devait être le cas, il faut en informer au plus tôt le chirurgien ou l'infirmière ORAC, même si le médecin traitant a été consulté. Le chirurgien peut choisir de reporter l'intervention s'il estime le risque infectieux trop important.

5. Réponses : b et c
Lors de votre retour en chambre, l'équipe de soin viendra à votre rencontre. Les soignants vous aideront à vous habiller et selon votre état, vous pourrez boire. Les kinésithérapeutes vous aideront à faire quelques pas et à vous installer au fauteuil en fin d'après-midi si vous allez bien. En revanche, vous ne devez ni vous lever seul, ni prendre l'initiative de boire et/ou manger sans avis.


6. Réponses : b et c
Il est important de signaler l'apparition d'une quelconque douleur. Il faut empêcher la douleur de s'installer, d'où l'importance d'une communication soignant/soigné.
Afin de prévenir la douleur, les traitements antalgiques seront donnés dès l'intervention et il est conseillé de les continuer durant une semaine, même en l'absence de douleur, à l'exception du dérivé morphinique qui sera pris en fonction de la douleur.

7. Réponses : a et b
Le lendemain de l'intervention, l'équipe soignante vous accompagne à la salle de bain où vous pouvez prendre une douche. Une hygiène corporelle quotidienne est indispensable dans la prévention des infections.
Vous travaillerez avec les kinésithérapeutes et vous exercerez entre autres à la montée/descente des escaliers.

8. Réponse : b
Le traitement anticoagulant est débuté dès le soir de l'intervention. Il doit être pris tous les jours, à heure régulière et ce pendant toute la durée prescrite. L'efficacité du traitement est renforcée par la mise des bas de contention.
Si vous oubliez de prendre votre traitement anticoagulant, prenez immédiatement le comprimé oublié (et pas double dose) et poursuivez le traitement quotidien normalement dès le lendemain. Contactez votre médecin ou pharmacien afin de réajuster l'horaire de prise.

9. Réponses : a et b
Vous sortez dès le lendemain de l'intervention en début d'après-midi, après accord de l'équipe médicale.
Si la veille vous n'avez pu être levé, vous pouvez tout de même sortir le lendemain de la chirurgie.
Ce jour-là, il est nécessaire de récupérer les ordonnances de sortie (antalgiques, +/- anticoagulants) au secrétariat du chirurgien et d'aller à la pharmacie pour avoir l'ensemble du traitement. Si vous allez en centre de rééducation, en hospitalisation complète, votre traitement sera géré par l'établissement de rééducation.

10. Réponses : a, b et c
Dans les jours qui suivent votre sortie, une infirmière du programme ORAC vous contacte dans le cadre d'un suivi à domicile.
Si toutefois vous avez une question, vous pouvez appeler la clinique où vous avez un interlocuteur de jour comme de nuit, en semaine, les week-end et jours fériés au **05.62.13.28.28**, ou une infirmière ORAC au **05.62.06.38.96** (du lundi au vendredi de 8h à 16h) ou **par mail** : orac@medipole.com

	Quiz Connaissances de la réunions ORAC	085 V 07/2019
--	--	---------------

PROGRAMME ORAC

Jusqu'au jour de l'intervention :
Réalisez plusieurs fois par jour les exercices recommandés lors de la réunion (opérations du membre inférieur).
Conservez une bonne activité physique et hygiène de vie, une alimentation saine et équilibrée. Si vous fumez, arrêtez le tabac.

J-10 **10 jours avant l'intervention :** Si vous entrez le jour de l'intervention, faire la prise de sang prescrite lors de la consultation d'anesthésie (RAI : recherche d'agglutinines irrégulières, ou d'anticorps irréguliers). Arriver avec les résultats le jour de l'intervention.

Une semaine avant l'intervention : relire au calme **tous les documents** remis pour cette intervention et les classer. Mettre ensemble :

- Ce qui concerne avant l'intervention
- Ce qui concerne l'hospitalisation
- Ce qui concerne après l'intervention et le retour à la maison

J-5 **Dans les 5 jours précédant l'intervention :** faire la préparation cutanée, comme expliquée le jour de la réunion, et décrire sur le document « Préparation de l'opéré » présent dans le Passeport d'Hospitalisation.

Si vous entrez le jour de votre intervention et que vous nous avez communiqué votre adresse mail, surveillez votre boîte mail : vous allez recevoir un courrier électronique vous indiquant votre heure d'entrée à la clinique et vous rappelant les consignes pré opératoires. Si vous ne le recevez pas : vérifiez les indésirables (« SPAM ») de votre boîte mail. Si toujours rien, appelez la clinique ou arrivez à 7h le jour de l'intervention.

Si vous entrez la veille de l'intervention, vous ne serez pas contacté. Présentez-vous à **15h** au bureau des admissions.

J 0 **Le jour de l'intervention :** A jeun de tout aliment solide **6h avant** l'heure de convocation. Vous pouvez boire un liquide clair **2 h avant** l'heure de convocation. Présentez-vous à l'heure indiquée au bureau des admissions de la clinique.

Qu'avez-vous retenu de cette réunion ?



1. Après une prothèse :

- a. Dans la majeure partie des cas, l'articulation n'est plus douloureuse
- b. Je peux pratiquer une activité sportive légère (randonnée, vélo, natation...)
- c. En accord avec mon chirurgien, je peux reprendre mon activité

2. Les exercices physiques avant et après chirurgie:

- a. Il est conseillé de pratiquer les exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire avant l'intervention
- b. Il est inutile de s'entraîner à utiliser les cannes anglaises, les kinésithérapeutes le feront
- c. En dehors des séances de kiné, je ne fais rien

3. Ce que je dois prévoir pour le retour à domicile juste après l'intervention :

- a. J'achète de nouveaux tapis, les autres sont trop anciens
- b. Je contacte l'infirmière libérale et le kinésithérapeute libéral afin d'anticiper mon retour
- c. Je ne prévois pas mon médecin, la clinique le fera pour moi
- d. Si je sors durant le week-end, la clinique me donne le traitement de sortie



4. Je constate que j'ai une plaie sur le membre qui va être opéré :

- a. Je ne fais rien, ce n'est pas sur l'articulation qui va être opérée
- b. Je contacte le chirurgien ou l'infirmière ORAC
- c. Je vais voir mon médecin traitant et je tiens informé mon chirurgien ou l'infirmière ORAC

5. Le retour en chambre, le jour de l'intervention :

- a. Je ne dois pas bouger
- b. Si je vais bien je peux boire dès le retour en chambre après accord de l'équipe soignante
- c. Je peux me lever et m'installer au fauteuil en fin de journée, en étant accompagné.



6. La douleur :

- a. Je ne la signale pas, je ne veux pas déranger
- b. Il est impératif d'empêcher la douleur de s'installer
- c. Je prends les antalgiques de façon systématique durant la première semaine, afin de prévenir l'apparition de douleur

7. Le lendemain de la chirurgie :

- a. Je fais ma toilette à la salle de bain, accompagné de l'équipe soignante
- b. Je travaille avec les kinésithérapeutes
- c. Inutile de me laver, j'ai déjà pris deux douches antiseptiques



8. Le traitement anticoagulant (pour les personnes opérées du membre inférieur) :

- a. Je n'en ai pas besoin
- b. Je le prends tous les jours à heure régulière, durant la durée prescrite, en complément des bas de contention
- c. Il est débuté le jour de la sortie.

9. Le départ de la clinique :

- a. Le retour peut se faire dès le lendemain, à domicile ou en centre de rééducation.
- b. Je récupère les ordonnances de sortie au secrétariat du chirurgien.
- c. Si je rentre à la maison, je peux attendre avant d'aller récupérer le traitement à la pharmacie.
- d. Si je ne me suis pas levé le jour de l'intervention, je ne peux pas rentrer à domicile le lendemain de l'intervention



10. A la maison :

- a. L'infirmière coordinatrice ORAC me contacte par mail ou par téléphone dans les jours qui suivent mon retour
- b. Si j'ai une question, je peux appeler une infirmière du programme ORAC ou la clinique
- c. La clinique est joignable 7/7jours et 24/24heures

